



## Déclaration du SANEER & SR

-  
DSR

Groupe de travail Formations

-  
Le 6 juillet 2023

Madame la Sous-directrice de l'Éducation Routière et du Permis de conduire, Monsieur le Directeur des formations institutionnelles, Mesdames, Messieurs,

Les équipes de la DSR, subissant un turn-over important, permettez-moi de faire un rappel historique et de poser un constat sur la conduite des groupes de travail.

Le 14 juin 2021, dans le cadre d'un préavis de grève déposé par notre organisation syndicale, nos interlocuteurs de la DSR et de la DRH de l'époque avaient accédé à notre demande de réunions ayant pour finalité l'évolution statutaire du corps des DPCSR et la revalorisation du régime indemnitaire des corps des IPCSR et des DPCSR entre autres.

Le ministre de l'Intérieur, dans sa lettre du 27 août 2021, s'était engagé à ce que des groupes de travail se tiennent dès l'automne avec l'ensemble des organisations représentatives.

Le 22 octobre 2021, la première réunion, de mise en place a été co-présidée par Mesdames, MEZIN, Directrice RH et GAUTIER-MELLERAY, Déléguée à la sécurité routière à cette période. Suite à ce premier échange, et tenant compte de notre souhait de groupes de travail dédiés par corps, 6 groupes de travail ont été mis en place :

- Un GT « missions »
  - Un GT « formation »,
  - Un GT « statut et rémunération »,
- pour chaque corps.

Alors qu'il nous avait été indiqué un calendrier de rendez-vous mensuels, le but étant de clôturer les travaux de manière optimale pour la fin du 1er semestre 2022, avec une échéance maximale fin 2022 et malgré nos nombreuses demandes tant écrites que verbales, nos travaux ne sont toujours pas achevés.

Notre syndicat regrette que la réunion préparatoire aux GT formations par corps ait eu lieu mi-novembre 2022, alors que nous sommes début juillet 2023 pour la seconde. Vous nous aviez pourtant indiqué une reprise des réunions dès janvier 2023.

Nous espérons retrouver, un peu plus d'entrain de la part de notre direction métier pour porter les dossiers qui préoccupent les IPCSR et DPCSR.

Le SANEER & SR a, lors de réunions précédentes et par écrit, demandé un certain nombre de documents qui ne nous ont toujours pas été communiqués.

Informé les cadres, pour ceux qui étaient présents, lors d'un séminaire, leur transmettre des bilans ou communiquer sur des sujets faisant l'objet d'échanges, de demandes ou relevant de négociations avec une organisation syndicale, alors même qu'officiellement l'OS n'a toujours pas obtenu de retour de la part de vos bureaux..... n'est pas correct, je dirai même peu poli envers les représentants du personnel que nous sommes.

Ceci dit, je peux vous affirmer que comme par le passé, notre syndicat portera toujours, quelle que soit l'instance, les dossiers chers aux Inspecteurs et Délégués, avec la volonté de les faire aboutir dans le respect et dans le cadre d'un dialogue social de qualité que nous voulons apaisé.

Je vous remercie de votre attention.

